Année 2020-2021

Date d'arrivée du dossier :

(Réservé CFA)

ARCPP CFA Pharmacie 49 Av. Pont de Bois BP 60272 59665 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX Tél: 03 20 59 17 17

PHOTO

à coller SVP

DOSSIER D'INSCRIPTION

CQP DERMO-COSMETIQUE PHARMACEUTIQUE

Lieu de formation : Villeneuve d'Asc	cq - Jour de formation : principalement le jeudi
Partie Réservée CFA :	
ETAT CIVIL DU CANDIDAT	
Nom de naissance	Nom d'épouse:
Prénom :	Date de naissance :
Lieu de Naissance :	N° de Département de Naissance :
Adresse :	
Code Postal : Ville	:
Age à la date de rentrée en formation (se	ept 2020) : ans et mois.
Tél : ou : _	
Adresse e.mail :	(obligatoire)
Si inscrit à Pôle Emploi, N° d'inscription	renti - 🗆 Salarié - 🗆 autre :
PIECES A JOINDR	E IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :
	- III III III III III III III III III I
 CV Copie du Diplôme : Brevet Profession Copie de votre Carte d'Identité (rec 1 photo d'identité + 1 à coller sur le 	•

PARTIE RESERVEE A L'EMPLOYEUR

NOM/Prénom : du Dirigeant :
Raison Sociale :
N° SIRET : (14 chiffres) APE ou NAF:
Adresse:
Code Postal : Ville
Téléphone : : Fax : :
Adresse e-mail: <u>@</u>
Caisse de retraite complémentaire ou organisme de prévoyance :
Effectif salarié de l'entreprise :
Nom, Prénom et date de naissance de votre tuteur au sein de l'officine :
Le candidat suivra la formation CQP Dermo-cosmétique pharmaceutique dans le cadre de (Cocher la case correspondante) :
Plan de développement de compétences: □ CDI ou CDD □
Contrat de professionnalisation(*) : □ CDI ou CDD □
dates de début et de fin de contrat : Date de démarrage du contrat possible entre le 10 juillet et le 10 septembre 2020 Date de fin du contrat : 30 juin 2021
(*) Le contrat de professionnalisation peut être conclu après un contrat d'apprentissage
Lors de l'inscription d'un salarié en formation, vous mettez à notre disposition certaines de vos
données personnelles. Ces données sont destinées au suivi des apprenants, à la gestion des contrats de formation avec les financeurs et au contrôle des autorités de tutelle de la formation par l'alternance et depuis toujours nous engageons à les protéger.
Comme vous le savez le Règlement général relatif à la protection des données (RGPD) est entré en vigueur dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et a renforcé le contrôle des données à caractère personnel.
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit vous pouvez nous adresser votre demande.
Je reconnais que je suis informé du traitement de ces données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.
Fait àSignature :

CQP DERMO-COSMETIQUE Modalités de financement

	PLAN DE DEVELOPPEMENT DE COMPETENCES	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION JEUNES ET ADULTES	
	CDD / CDI	CDD / CDI	
OBJECTIF	Adapter et développer les compétences des salariés	Favoriser l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes par l'acquisition d'une qualification professionnelle	
PUBLIC	Tout salarié	Jeunes (16 à 25 ans révolus) qui peuvent par ce biais compléter leur formation initiale + les demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus.	
TYPE ET DUREE DU CONTRAT CONCERNE	Pas de durée hebdomadaire	Nouvelles embauches * (CDD/CDI) d'une durée minimale de 31 heures / semaine	
		(*) Peut se faire après un contrat d'apprentissage	
DUREE DE LA FORMATION	278 heures sur 9 mois (à raison en moyenne d'un jour par semaine)		
PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION	Les frais pédagogiques sont réglés par ACTALIANS à l'organisme de formation soit 278h *20€ = 5560€		
REMUNERATION DU CANDIDAT	Si la formation est suivie pendant le temps de travail, la rémunération est intégralement maintenue Selon LE NIVEAU (voir ci-dessous)		
Titulaire d'un diplôme <u>NIVEAU IV</u> : BAC-BP			
16-20 ans		65 % du smic	
21-25 ans		80 % du smic	
26 ans et +		85 % du salaire minimum conventionnel sans être inférieur au smic (exonération des cotisations patronales des demandeurs d'emploi âgés de 45 ans et plus.	
AIDES : Interlocuteur à contacter Pôle Emploi		Aide forfaitaire à l'employeur (embauche d'un demandeur d'emploi âgé de 26 ans.	



Pour toute information, contactez l'OPCO des Entreprises de Proximité (OPCO-EP) :

> www.opcoep.fr 01 53 00 86 00

Informations non contractuelles – mise à jour le 22/07/2020

Les informations portées sur ce dossier font l'objet d'un traitement informatisé destiné à valider votre inscription, organiser le suivi avec les tuteurs formateurs, organiser votre inscription aux évaluations de la formation, vous déclarer à la CPNEFP de la pharmacie d'officine (organisme certificateur), valider la prise en charge de la formation par les organismes financeurs (OPCO-EP), répondre aux enquêtes administratives sur la formation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Madame Martine ISIDORE, Directrice.

Par ailleurs, dans le cadre du droit à l'image, merci de compléter la formule ci-dessous à votre convenance :

Je donne mon accord pour que mon image soit utilisée dans le cadre de communication de l'ARCPP (événement ou document professionnel, répertoire des formateurs, site ou facebook de l'organisme de formation).

OUI		NON			
Je reconnais que je suis informé du traitement de mes données personnelles et que je dispose d'un droit d'accès et de rectification par simple demande.					
Fait à	Le				
Nom	Prénom		signature		

METRO

Ligne 1, direction 4 cantons, sortie « Pont de Bois »
A la sortie du métro, prendre l'avenue du Pont de Bois à droite (passage sous une passerelle).
Premier rond-point : tout droit. Deuxième rond-point : immeuble dans l'angle droit.

AUTOROUTE

En venant de Paris ou de Lille :

Direction Villeneuve d'Ascq Sortie N°4 - Pont de Bois Au feu à gauche, sous l'autoroute Tout droit, à 200m parking S5 ARCPP en face

En venant de Roubaix-Tourcoing:

Sortie Flers – Château Rester sur la voie latérale 3ème feu à droite, direction Pont de Bois Tout droit, à 200m parking S5 ARCPP en face

